Panneau EPI Port des équipements spéciaux obligatoires

Référence : A2180125



DESCRIPTION :

- Panneau d’obligation "Équipements spéciaux obligatoires"
- Indique le port d’EPI spécifiques selon les risques
- Idéal pour zones industrielles et techniques
- Disponible en vinyle adhésif ou PVC rigide
- Utilisation intérieure ou extérieure selon le matériau
- Plusieurs dimensions pour une visibilité optimale

INFORMATION PRODUIT

Panneau d’obligation EPI "Port des équipements spéciaux obligatoire"

Renforcez la sécurité de vos installations avec ce panneau d’obligation **"Port des équipements spéciaux obligatoire"**. Il permet d’indiquer clairement les zones où le port d’équipements de protection spécifiques est indispensable, contribuant ainsi à **réduire les risques d’accidents** et à sécuriser durablement votre environnement de travail.

Une signalisation claire pour des zones à risques spécifiques

Ce panneau est conçu pour :

- Identifier immédiatement les zones nécessitant des EPI particuliers
- Imposer le respect des consignes de sécurité
- Protéger les collaborateurs face à des risques spécifiques
- Améliorer la prévention sur site

Son visuel normalisé assure une **compréhension rapide et universelle**, même pour les visiteurs ou intervenants externes.

Adapté à tous les environnements professionnels

Disponible en deux matériaux selon vos besoins :

- **Vinyle souple (auto-adhésif)** : idéal pour une installation rapide en intérieur
- **PVC laminé** : robuste et durable, adapté à une utilisation intérieure et extérieure

Ces supports offrent une excellente résistance aux conditions d'utilisation intensives.

Formats adaptés pour une visibilité optimale

Plusieurs dimensions sont disponibles afin d'assurer une parfaite lisibilité :

- Ø100 mm
- Ø200 mm
- Ø315 mm
- Ø400 mm

Le choix dépend de la distance de lecture et de la configuration de vos espaces.

Caractéristiques techniques

- Type de produit : Panneau d'obligation EPI, Format : Rond, Coloris : Bleu avec texte blanc
- Matériaux : Vinyle souple (auto-adhésif), PVC laminé
- Fixation : Vinyle (adhésif), PVC (vissage ou double-face)
- Dimensions : ø100 mm, ø200 mm, ø315 mm, ø400 mm
- Utilisation : Vinyle (intérieur), PVC (intérieur / extérieur)

Pourquoi choisir ce panneau ?

- Renforce la sécurité dans les zones à risques spécifiques
- Permet une signalisation claire et immédiate
- Installation simple et rapide selon vos contraintes
- Matériaux résistants pour une durabilité optimale

Information importante : cet équipement participe à la prévention des risques et doit être choisi en cohérence avec les spécificités de votre site et de votre activité.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A2180125 Modèle - Vinyle Souple Autocollant, Diamètre - 100 mm

Réf. A2180225 Modèle - Vinyle Souple Autocollant, Diamètre - 200 mm

Réf. A2180325 Modèle - Vinyle Souple Autocollant, Diamètre - 315 mm

Réf. A2180425 Modèle - PVC 2 mm, Diamètre - 200 mm

Réf. A2180525 Modèle - PVC 2 mm, Diamètre - 315 mm

Réf. A2180625 Modèle - PVC 2 mm, Diamètre - 400 mm